

## L'émigration des Juifs de Pologne en Israël dans les années 1956-1959

**Ewa Węgrzyn**

Traducteur : Marcin Rey

---



**Éditeur**

Centre de recherche français de Jérusalem

**Édition électronique**

URL : <http://bcfrj.revues.org/6531>

ISSN : 2075-5287

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2011

**Référence électronique**

Ewa Węgrzyn, « L'émigration des Juifs de Pologne en Israël dans les années 1956-1959 », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 22 | 2011, mis en ligne le 25 mars 2012, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://bcfrj.revues.org/6531>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

© Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

---

# *L'émigration des Juifs de Pologne en Israël dans les années 1956-1959*

Ewa Węgrzyn

Traduction : Marcin Rey

---

- 1 L'histoire de la Pologne d'après-guerre a connu trois vagues massives d'émigration de citoyens polonais d'origine juive vers Israël : dans les années 1946-1949, 1956-1959, et 1968-1970. Cet article est consacré à la vague d'émigration relativement la moins connue et la moins bien décrite, celle des années 1956-1959. L'étendue de la problématique ne permet pas de traiter l'intégralité de la question. C'est pourquoi je voudrais me focaliser essentiellement sur le problème de l'assimilation des immigrants de Pologne dans leur nouvelle patrie – Israël. Ainsi, je présenterai le problème de la confrontation à son identité propre et les moyens par lesquels les immigrés ont abouti à reconnaître Israël comme leur nouvelle patrie.
- 2 Les documents utilisés ici proviennent de plusieurs sources. Il s'agit principalement des résultats de recherches effectuées dans les archives en Pologne et en Israël, d'articles publiés à l'époque dans la presse polonaise et israélienne, ainsi que de plus d'une centaine d'entretiens biographique-narratifs menés en Israël dans les années 2007-2010 avec des personnes ayant quitté la Pologne entre 1956 et 1959. Les publications autobiographiques ont été une autre source majeure.

## **Le contexte historique**

- 3 Bien souvent, dans l'histoire de nombreux pays, les vagues d'émigration ont accompagné les transformations sociales et politiques qui y ont eu lieu. Il en a été de même de l'émigration des citoyens polonais vers Israël dans les années 1956-1959. Onze ans après la fin de la guerre et l'instauration d'un nouveau régime politique, la Pologne a connu sa première vague importante de mouvements de protestations ouvrières. Les Polonais revendiquaient des changements, alors que s'achevait la difficile époque de la « terreur stalinienne ».

- 4 En octobre 1956, le Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais (POUP) a nommé Władysław Gomułka au poste de Premier Secrétaire du Parti. Débutait ainsi une période communément appelée « dégel », et qui s'est déclinée par une relative liberté intellectuelle, l'atténuation de la censure mais aussi, malheureusement, une recrudescence du climat antisémite dans la société. Les nouvelles autorités ont estimé d'autre part qu'il fallait assouplir les procédures d'émigration pour les citoyens polonais d'origine juive et leur permettre de partir en Israël.
- 5 Les personnes qui faisaient partie de la vague d'émigration des années 1956-59 (appelée officiellement « émigration gomulowska » – du nom de Władysław Gomułka) n'y étaient pas contraintes, mais il n'en reste pas moins qu'elles devaient ressentir une pression en raison de l'antisémitisme croissant ou, tout simplement, se sentir déçues par la situation en Pologne. Les Juifs n'espéraient plus que le socialisme, une fois pour toutes, mît fin à toutes les formes de préjugés raciaux ou religieux ou garantît une égalité des droits à tous les citoyens de Pologne. La volonté de partir de Pologne était encore amplifiée par la mauvaise situation économique locale et par un sentiment de solitude croissante dans un pays que la majorité des Juifs était sur le point de quitter. Un autre élément décisif était l'appréhension que ressentaient pour leurs enfants les parents des familles athées et juives, face à la réintroduction prochaine et généralisée de l'enseignement de la religion catholique dans les écoles. Conformément à l'arrêté du ministre de l'Éducation du 8 décembre 1956, l'enseignement de la religion dans toutes les écoles a été introduit en tant que matière facultative (ce n'est que dans les établissements scolaires fonctionnant sous la tutelle de l'Association des Amis des Enfants [Towarzystwo Przyjaciół Dzieci] (TPD) qu'il n'y avait pas de leçons de religion car, depuis 1949, les statuts de cette institution prônaient le modèle laïque d'éducation). Aussi craignait-on la stigmatisation et d'autres formes de brimades.
- 6 Une sorte de « psychose d'émigration » a influé sur la décision de partir de personnes qui n'étaient pourtant pas des sionistes et, qui plus est, s'opposaient au sionisme et à l'État d'Israël. Cependant, craignant pour leurs proches, et appréhendant la perspective de vivre en Pologne au sein d'une communauté juive très restreinte, ces personnes ont décidé de quitter leur pays. Rappelons aussi que, dans les années 1951-1955, les possibilités de quitter la Pologne étaient particulièrement limitées. Par ailleurs, tous ceux qui, pour diverses raisons, n'avaient pas réussi à partir immédiatement après la guerre, saisirent cette opportunité.
- 7 La plupart des membres d'origine juive du POUP excluaient la possibilité d'émigrer. Pour beaucoup d'entre eux, il était inconcevable de quitter la Pologne, car cela équivalait à renier leurs convictions les plus profondes. « Je croyais en Staline et en la patrie comme mon père croyait au Messie » – m'a confié l'un de mes interlocuteurs, parce que la Pologne était leur patrie et qu'il n'était pas possible de la remplacer par une autre. Les Juifs qui quittaient le pays savaient qu'ils partaient en exil, alors même que de nombreux Polonais souhaitant partir ne le pouvaient pas. Ce fut d'ailleurs l'un des paradoxes de l'existence polono-juive dans le contexte de la Pologne communiste.
- 8 Sur le plan des motifs du départ, une distinction nette se dessine entre ceux de la vague d'émigration antérieure des années 1946-1949, profondément marquée par l'Holocauste et les pogromes de l'après-guerre, et les motifs énoncés par ceux qui faisaient partie de l'« *Aliyah Gomułka* ». Aucune des personnes interviewées n'a indiqué, comme cause de son départ, l'impossibilité d'habiter plus longtemps dans un pays où ses proches avaient trouvé la mort.

## La structure de l'émigration

- 9 Dans les années 1951-1954, le nombre de demandes d'autorisation pour partir en Israël s'élevait, à l'échelle de tout le pays, à environ 2 000 par an. Les demandes d'autorisation d'émigrer étaient déposées par des personnes qui ressentaient un lien avec l'État d'Israël ou qui y avaient déjà leur famille. Or, de manière générale, de telles demandes étaient le plus souvent rejetées ; par exemple, en 1954, seules deux autorisations de départ ont été délivrées.
- 10 En 1955, ce nombre a considérablement augmenté puisque sur 2 482 demandes, 251 autorisations ont été attribuées dans le cadre d'une démarche de regroupement familial<sup>1</sup>. L'autorisation était délivrée à l'époux ou à l'épouse pour rejoindre un conjoint, ou à des personnes seules ou âgées, qui avaient une famille en Israël. Telle fut la situation jusqu'au mois de juin 1956. Le nombre de demandes se mit alors à augmenter rapidement et systématiquement, passant de 446 au premier semestre de l'année 1956 à 1 178 en juillet, pour atteindre 9 277 en décembre de la même année<sup>2</sup>. Pendant toute l'année 1956, au total, le nombre de personnes désireuses d'obtenir l'autorisation d'émigrer en Israël a été de 21 689 adultes et 10 175 enfants de moins de treize ans. Sur ce nombre, l'autorisation de quitter le pays, jusqu'en février 1957, a été délivrée à 6 209 personnes de plus de 13 ans et à 3 175 enfants<sup>3</sup>. Parmi les émigrants, le groupe le plus important était constitué par les habitants de la région de Basse Silésie : sur 24 635 demandes déposées par des personnes de plus de 13 ans, 13 960 provenaient justement de cette région-là (56,4 %) <sup>4</sup>.
- 11 Les autorités de Varsovie tentaient de ne pas trop ébruiter leurs décisions. Le 7 septembre 1956, la Légation de la République Populaire de Pologne à Tel Aviv reçut la consigne de ne pas donner trop d'informations sur l'accroissement du nombre d'émigrés de Pologne : « Nous voulons éviter de faire trop de bruit à ce sujet à cause des Arabes. Évitez de participer à des cérémonies officielles d'accueil, à des remerciements, etc. [...] et informez-nous si vous avez la possibilité d'exercer une influence sur la presse pour ne pas ébruiter cette question en laissant entendre, par exemple, que [...] cela pourrait freiner l'émigration<sup>5</sup>. »
- 12 La majeure partie des personnes désireuses d'émigrer de Pologne étaient à l'âge actif (environ 45 %) <sup>6</sup>, et elles quittaient le pays par familles entières. Une autre catégorie majeure d'émigrés (plus de 30 %) était celle des enfants, ce qui confirmerait la thèse suivant laquelle la décision d'émigrer était motivée, entre autres, par la crainte pour leur avenir et leur sécurité en Pologne. Il y avait aussi des couples mixtes, le groupe le moins nombreux étant celui des personnes âgées, de plus de soixante-cinq ans, qui ne se décidaient qu'à contrecoeur à déménager et quitter le milieu qu'elles connaissaient.
- 13 Les émigrants et ceux en attente de partir appartenaient à différentes catégories professionnelles : des salariés d'usines (40 %), des intellectuels et des cadres techniques (30 %), des artisans (15 %), et aussi des ouvriers travaillant dans des entreprises d'État (10 %) <sup>7</sup>.
- 14 Cette vague d'émigration de Pologne de la population juive dans les années 1956-1959 est la première à avoir été constituée par de nombreux membres du POUP. C'est ainsi que partirent de Pologne des juifs militants du Parti, des fonctionnaires de la police politique, des agents de la milice et des directeurs d'entreprises. La science et la culture polonaises ont subi des pertes immenses dues aux départs de personnes compétentes, qui avaient

rendu des services inestimables dans ces domaines. De nombreux médecins, ingénieurs et journalistes ont quitté la Pologne. Il serait d'ailleurs difficile de déterminer quel a été le pourcentage des membres du parti à quitter la Pologne, car dans les formulaires du Bureau des passeports pour l'étranger, la rubrique concernant l'appartenance au parti avait été supprimée. Certains reniaient leur attitude politique antérieure, mais pour bon nombre d'entre eux, le fait de déposer une telle demande constituait un renoncement dramatique à leur vie antérieure.

- 15 Une question à part est celle de l'émigration en Israël des citoyens de nationalité juive qui, dans les années 1955-1959, étaient revenus d'URSS dans le cadre de ce qu'on appelait « l'action de rapatriement ». La convention relative au rapatriement, conclue en mars 1957, a été la dernière conséquence des négociations entamées dès 1955, lorsque, après la mort de Staline, les citoyens polonais libérés des camps et des goulags ont commencé à déposer individuellement des demandes pour revenir en Pologne et, de manière générale, en ont reçu l'autorisation. Ladite convention a donc permis un rapatriement massif et organisé. Parmi les 250 000 rapatriés qui sont revenus en Pologne dans les années 1955-1959, il y avait environ 18 000 Juifs polonais<sup>8</sup>. Une fois arrivés sur le territoire de la République Populaire de Pologne, ils étaient dirigés le plus souvent dans des centres de rapatriement situés dans la région de Basse-Silésie : à Legnica, Świdnica, Dzierżoniów et Wałbrzych. Le problème essentiel était d'assurer un emploi et un logement à ces nouveaux venus. Une partie des Juifs qui regagnaient la Pologne comptaient sur l'aide de leurs proches et de leurs parents. Cependant, il s'avérait bien souvent que leur famille avait déjà quitté le pays. Parfois, la situation difficile des personnes rapatriées était encore aggravée par leur connaissance médiocre de la langue polonaise. C'est pourquoi, dans les années 1956-1957, parmi les émigrants en Israël, près de 12 000 personnes (environ 23 %)<sup>9</sup> étaient des rapatriés de l'URSS. Une partie d'entre eux, dès le début, ne percevaient la Pologne que comme un pays de transit et une nouvelle étape dans leur voyage vers Israël. Pour ces personnes, c'était le seul moyen de quitter l'URSS.
- 16 Jusqu'au mois de novembre 1956, tous ceux qui avaient obtenu l'autorisation de partir recevaient des « titres de voyage » qui leur donnaient le droit de traverser une seule fois la frontière polonaise, sans retour, avec l'exigence de renoncer à la citoyenneté polonaise. Pour beaucoup d'entre eux, perdre la citoyenneté polonaise était particulièrement dramatique mais, confrontés à la perspective d'être stigmatisés pour leurs origines juives et craignant de rester au chômage, ils se résolvaient à cette décision difficile. À partir de novembre 1956 cependant, les dispositions répressives ont été assouplies et l'on a commencé à délivrer des passeports aux personnes voulant garder la citoyenneté polonaise. Au total, jusqu'au 31 décembre 1956, quelques 200 passeports de ce type ont été délivrés<sup>10</sup>. Cela concernait essentiellement des personnes privilégiées, à savoir des anciens militants du parti, des fonctionnaires de la police politique (UB) et de la milice, ainsi que des officiers démobilisés de l'Armée polonaise. À la mi-1957, le principe de délivrance des passeports uniquement à des personnes soi-disant méritantes a été élargi à tous ceux qui voulaient partir en Israël en conservant un passeport polonais. Il faudrait souligner qu'un nombre de plus en plus important de personnes qui partaient à l'étranger demandait à ce que leur soit délivré un passeport polonais afin de garder la citoyenneté de la République populaire de Pologne ; ils le justifiaient par la volonté de ne pas être privés de la possibilité de revenir un jour en Pologne ainsi que par l'attachement au pays dans lequel ils avaient vécu.

- 17 Il serait difficile d'établir avec précision le nombre de personnes qui ont émigré de Pologne en Israël dans les années 1956-1959. Suivant les données du Bureau des passeports étrangers auprès du ministère de l'Intérieur, 39 715 personnes ont quitté le pays en déclarant vouloir partir en Israël dans les années 1956-1957. Toutefois, selon d'autres publications, ce nombre serait plus élevé, et s'élèverait même à plus de 47 000 personnes<sup>11</sup>.
- 18 En Basse-Silésie, qui comptait environ 33 000 Juifs avant 1956, près de 70 % (environ 23 000) auraient quitté la Pologne<sup>12</sup> jusqu'en octobre 1957. Globalement, on estime que dans les années 1956-1959, l'émigration des Juifs de Pologne a concerné plus de 51 000 personnes.

## Le voyage

- 19 Les transports d'émigrés de Pologne vers Israël s'effectuaient par le train, le plus souvent depuis Varsovie, par la Tchécoslovaquie à destination de Vienne. Après quelques heures passées dans la capitale autrichienne, les émigrés repartaient, toujours en train, vers les villes portuaires d'Italie ou de Grèce (Gênes, Marseille, Venise, Athènes), avant de s'embarquer pour Haïfa. Afin de ne pas donner l'impression d'une émigration massive, le ministère des Chemins de Fer polonais avait ordonné de n'ajouter qu'un, ou au maximum deux wagons aux trains à destination de Vienne. Pour éviter la publicité, les autorités ont ordonné que les émigrants prennent des trains normaux et qu'ils achètent des billets individuels, ce qui permettait de limiter l'organisation de départs collectifs.
- 20 Pendant leur escale à Vienne, une partie des émigrés tentait de changer le pays de destination, et c'est pourquoi dans bien des cas, la police les encadrait à la gare. À partir de mars 1957, l'émigration s'effectuait aussi en avion (par le vol Varsovie - Vienne - Tel Aviv). Les émigrés portaient aussi des ports polonais de Gdynia, Gdańsk et Szczecin.
- 21 Pendant les étapes suivantes du voyage, à Vienne et en Italie, les émigrés rencontraient les représentants de l'Agence juive qui leur demandaient des informations sur leur emploi précédent et sur la nature du métier qu'ils avaient exercé (cela concernait en particulier les personnes ayant des diplômes d'écoles supérieures ou une formation de niveau secondaire). Ces données étaient ensuite transmises à la police israélienne. C'est en Israël que se déroulait la suite des entretiens. Les auditions allaient parfois au-delà des questions relatives à la vie de l'émigré et portaient aussi sur la vie politique et économique en Pologne. Souvent, ces personnes trouvaient ensuite des fonctions dans les services des renseignements, dans la police et dans l'armée. L'existence du procédé est attestée par les anciens citoyens polonais qui rendaient visite aux représentants de la mission diplomatique polonaise à Tel Aviv. Les autorités polonaises étaient donc au fait de ces entretiens, mais elles étaient dans l'incapacité de réagir officiellement. Il aurait été inopportun de soulever ce genre de questions avec Israël. Cependant une autre solution fut trouvée - les autorités polonaises décidèrent d'être plus vigilantes lors de la délivrance des passeports d'émigration, et les personnes exerçant des fonctions importantes au sein de l'État devaient dorénavant attendre plus longtemps la décision du départ, ou encore l'autorisation d'émigration leur était purement et simplement refusée.
- 22 Les autorités polonaises craignaient la fuite illicite des devises étrangères, et c'est pourquoi les contrôles douaniers pendant le passage de la frontière étaient particulièrement rigoureux. Les émigrés emportaient avec eux, outre les objets d'usage

quotidien et personnel, des pianos, des motos, des appareils photographiques, des réfrigérateurs et des machines à laver. Les autorités israéliennes, quant à elles, ont même envoyé une dépêche à la mission israélienne à Varsovie demandant aux Juifs polonais de n'emporter avec eux que des marchandises nécessaires et de ne pas acheter tout ce qui leur tombait sous la main<sup>13</sup>.

- 23 Dans la plupart des cas, les émigrés ne pouvaient quitter la Pologne que deux mois, au minimum, après avoir déposé leurs passeports aux fonctionnaires de la mission diplomatique. Cela était dû à une longue et fastidieuse procédure liée à l'obtention des visas de transit. Par ailleurs, cette longue attente engendrait de nombreux problèmes car, bien souvent, après avoir obtenu le passeport, beaucoup d'émigrés abandonnaient immédiatement leur travail et chaque jour d'attente pour la délivrance du visa ou du titre de transport aggravait encore leur situation matérielle.

## La situation interne de l'État d'Israël dans les années cinquante et l'émigration

- 24 La deuxième vague d'émigration massive en Israël a commencé à la fin de l'année 1956 et au cours des premiers mois de 1957. Les autorités de ce pays soulignaient à tout va que l'un des principes essentiels de l'État était de garantir à chaque Juif qui le désirerait le droit de s'y installer. Cependant, l'accueil d'un si grand nombre d'émigrés représentait pour le gouvernement israélien et pour l'Agence juive un immense défi et occasionnait de nombreuses difficultés d'ordre financier, économique, et social. Cette vague d'émigration qui, d'une part, était souhaitée et nécessaire pour l'État d'Israël en tant qu'élément fondamental pour l'existence et le fonctionnement du pays, engendrait de l'autre de nombreux et graves problèmes.
- 25 D'après les estimations du Département de l'Absorption, 84 000 immigrants sont arrivés en Israël en 1956, et environ 100 000 en 1957, originaires essentiellement d'Égypte, de Hongrie, du Maroc, de Roumanie et de Pologne.
- 26 Le profil type de l'immigré des années cinquante différait considérablement de celui des personnes arrivées en Israël à la fin des années quarante. La plupart des immigrants arrivés juste après la Seconde Guerre mondiale constituait « un groupe sensiblement arriéré sur le plan technique et général », alors qu'un important pourcentage de l'immigration des années cinquante correspondait à des personnes ayant une formation générale ou technique, qui représentaient un « acquis » précieux pour l'État d'Israël. Bien évidemment, compte tenu du degré d'utilité pour l'État et pour ses besoins, les immigrants venus d'Europe constituaient pour Israël la catégorie la plus précieuse et c'est la raison pour laquelle ces personnes étaient mieux traitées et le processus d'absorption s'effectuait plus rapidement.

## Le processus d'absorption

- 27 L'organisation de la vie de l'immigré dans sa nouvelle patrie commençait déjà dans les ports d'Europe. Dès l'embarquement, les fonctionnaires de l'Agence juive veillaient à ce que le formulaire d'enregistrement soit rempli le plus rapidement possible.

- 28 Les partis politiques étaient aussi très présents pour faire de l'agitation dans les ports. Les membres du Parti travailliste israélien (Mapai)<sup>14</sup>, au pouvoir à l'époque, tentaient de recruter les nouveaux arrivants, qui, dans bien des cas, avaient déjà une expérience en tant que militants du parti. Pourtant, ce n'était pas facile car les immigrés qui, en Pologne, avaient été des membres actifs du parti communiste, n'avaient plus envie d'en rejoindre un autre. En outre, le sentiment de tromperie et de désillusion dont ils étaient affectés ne leur permettait pas d'embrasser une nouvelle idéologie propagée par un nouveau parti.
- 29 Le Département d'Absorption de l'Agence juive employait environ 3 000 personnes, qui aidaient à l'organisation de la vie des nouveaux arrivants. Ce département se composait de plusieurs sections, à savoir celle des fonctionnaires qui commençaient leur travail à bord des bateaux vers Israël, celle des employés du port de Haïfa, qui délivraient aux immigrés différentes autorisations et autres documents nécessaires, et aussi les « tuteurs » qui aidaient les immigrés à s'installer dans le pays<sup>15</sup>. Cela concernait en particulier les personnes exerçant les professions libérales, pour l'absorption desquelles un département spécial avait été constitué au sein de l'Agence juive. Cet organisme s'occupait des médecins, ingénieurs, architectes, chercheurs, artistes et économistes, auxquels on proposait d'excellentes conditions de vie et qui trouvaient rapidement un emploi dans leur branche. Les médecins et les ingénieurs, après avoir passé des examens spéciaux et suivi un stage, étaient envoyés dans des petites localités, où des emplois les attendaient. En revanche, il était presque impossible de trouver immédiatement du travail en tant qu'avocat ou journaliste, car dans de tels cas, la procédure de reconnaissance du diplôme prenait en moyenne de six mois à deux ans.
- 30 En 1956, les nouveaux arrivants étaient dirigés vers divers camps de transit et des cités de séjour temporaire appelées « ma'abarot » (baraquements en bois ou en tôle). Néanmoins, suite à la décision de liquider totalement les camps de transit avant la fin de l'année 1957, les immigrés étaient envoyés soit dans des villages agricoles, soit dans ce que l'on appelait des « zones de développement », où ils pouvaient loger dans des maisonnettes entièrement ou partiellement en dur (*shikun amami*). Au bout d'un certain temps, il devenait possible de contracter un prêt auprès de l'Agence juive pour l'achat d'un tel logement à prix modérés, avec des modalités de règlement préférentielles.
- 31 Meilleure était la situation de ceux qui avaient déjà de la famille ou des parents en Israël. Ils pouvaient compter sur leur aide et leur soutien dans la recherche d'un logement ou d'un travail. De manière générale, au début, ces *olim* restaient plusieurs mois chez leurs parents, en profitaient pour suivre des cours d'hébreu (*oulpan*) et essayaient de faire leurs premiers pas dans leur nouvelle patrie. Une telle famille (qui dans la majorité des cas était arrivée en Israël de Pologne avec la vague de l'émigration d'après-guerre) pouvait aussi demander à l'Agence juive une aide financière destinée aux immigrés.
- 32 L'objectif principal de l'Agence juive consistait à peupler les territoires en développement. Les jeunes immigrés étaient dirigés vers les districts d'aménagement, où ils trouvaient un logement et où ils travaillaient dans l'industrie ou dans l'agriculture<sup>16</sup>. Dans ces nouvelles cités, il y avait des moniteurs qui apprenaient le travail des champs aux nouveaux arrivants. Les immigrés pouvaient loger dans des petites maisons de deux pièces avec une cuisine, mais ils pouvaient aussi adhérer aux exploitations agricoles collectives – les *kibboutzim* – ou rejoindre l'une des coopératives agricoles appelées *moshavim*.

- 33 L'une des préoccupations essentielles de l'État d'Israël était de développer rapidement l'agriculture, pour subvenir aux besoins d'une population croissante. C'est pour cela que les *olim* étaient souvent orientés vers les centres de production agricole. Cependant, la majorité des immigrants était peu disposée à travailler dans ce secteur d'activité. En Pologne, ils avaient vécu principalement dans les villes et c'est la vie citadine qui leur convenait le plus. Ainsi, ils préféraient s'installer et vivre au centre du pays, près des agglomérations urbaines.
- 34 Les menuisiers, serruriers, couturiers, boulangers et autres artisans pouvaient trouver du travail plus facilement que « l'intelligentsia » dans les trois principales villes d'Israël : Tel Aviv, Jérusalem et Haïfa. Toutefois, la majorité des immigrants était dirigée vers des villes comme Afula, Kiryat Gat, Tibériade, Acre, Nahariya, Benyamina, Zikhron Yaakov, Ashkelon et Beersheva. Une partie d'entre eux s'est installée aussi à Ramat Aviv (quartier appelé non sans un certain humour « Gomulkowo »<sup>17</sup>), à Holon (ville surnommée aussi Piaseczno, du mot *hol*, en hébreu « sable »), ainsi qu'à Raanana et à Bat Yam.
- 35 Pour les immigrants, l'hébreu est devenu l'un des outils essentiels permettant de construire leur identité. Les personnes arrivant en Israël étaient soumises à une forte pression car on attendait de leur part à ce qu'elles maîtrisent le plus rapidement possible la langue et qu'elles la considèrent comme leur langue maternelle. Le fait d'accéder à un univers nouveau sur le plan culturel et linguistique permettait de prendre ses distances plus facilement à l'égard du passé. Cependant, avant que l'immigré arrivé récemment apprenne à se servir de l'hébreu, il se sentait perdu et perplexe dans la vie quotidienne.
- 36 Outre la pression quant à la nécessité d'apprendre rapidement la langue, l'un des aspects importants du processus « d'hébraïsation » des nouveaux citoyens était le changement de prénom. Parmi mes cent interlocuteurs, seuls quelques-uns n'avaient pas changé de prénom. En règle générale un tel changement consistait à trouver un équivalent en hébreu du prénom polonais ou en yiddish, ayant une signification ou une consonance semblables. Il s'agissait d'accentuer encore plus et de symboliser ce tournant dans la biographie des nouveaux citoyens, et non d'une démarche purement « cosmétique » facilitant la prononciation ou l'écriture du prénom car, en même temps, cela devenait un nouveau moyen permettant de se distancier de la Diaspora. Le nouveau prénom symbolisait aussi un nouvel individu : l'Israélien.
- 37 On pouvait classer les nouveaux arrivants de Pologne en de nombreuses catégories, selon leurs possibilités d'adaptation en Israël. Au premier de ces groupes appartenaient les personnes originaires de la région de Basse-Silésie qui avaient survécu à la guerre en URSS et qui, auparavant, vivaient dans ce qu'on appelait les « confins ». Il s'agissait principalement d'artisans, de petits commerçants et de personnes exerçant des professions libérales. Ces personnes restaient entièrement fidèles à la conscience nationale, à la maison comme dans la rue, elles parlaient le yiddish, leurs enfants fréquentaient les écoles juives et, dans les questionnaires, quand ils avaient à indiquer la nationalité, ils écrivaient « nationalité juive ». Le groupe suivant était constitué de personnes qui provenaient d'un milieu semblable mais qui en même temps se servaient de la langue polonaise et, dans bien des cas, occupaient des postes importants dans les structures de l'État, dans les coopératives et l'appareil du parti. Ces personnes connaissaient le yiddish ; avant la guerre, elles suivaient l'enseignement dans des écoles juives, mais ce qui les différençait, c'est que dans la Pologne de l'après-guerre, elles avaient tenté de rompre avec leur appartenance à la communauté juive. Un autre groupe encore était celui des personnes provenant des milieux polonais et qui du point de vue

culturel et linguistique, encore avant la guerre, se considéraient comme polonais. Outre la conscience d'avoir des origines juives, rien ne les rattachait à la judaïté<sup>18</sup>.

- 38 Le premier de ces groupes n'éprouva pas de difficultés majeures à s'adapter à la vie en Israël, tant sur le plan linguistique que culturel. Ils avaient toujours été et étaient restés Juifs et c'est pourquoi ils se sentaient parfaitement à l'aise en Israël. Le deuxième groupe a suivi un chemin plus compliqué quant à l'adaptation à la nouvelle réalité, dans la mesure où ces personnes étaient habituées à d'autres mœurs et à une autre mentalité. Toutefois, au fil du temps, ce groupe, lui aussi, s'est assimilé à la société israélienne. En revanche, le troisième groupe est celui qui eut le plus de mal à s'adapter à la nouvelle vie. Ces personnes ne s'étaient jamais senties juives et elles ne ressentaient pas de liens sur le plan national et culturel avec la minorité juive en Pologne.

## L'assimilation avec la Pologne pour toile de fond

- 39 Pour la plupart des immigrants, la première étape de leur séjour en Israël était parsemée de difficultés et de déceptions. Chaque immigré apportait avec lui sa propre expérience de la Pologne et sa propre mémoire polonaise. « Pour de nombreux Juifs polonais, l'arrivée en Israël s'était avérée être un véritable choc. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils se sont rendu compte jusqu'à quel point ils étaient Polonais » – a dit l'un de mes interlocuteurs. L'attachement à la polanité au sens large du terme était si puissant que le patriotisme israélien a dû le reconnaître. La vie culturelle spécifiquement polonaise des Juifs en Israël était très intense, en particulier à Tel Aviv.
- 40 La vague d'émigration des années 1956-59 a fait venir de Pologne en Israël plusieurs dizaines de milliers d'*olim*, pour la plupart très cultivés, contribuant ainsi à l'accroissement de la popularité de la langue et de la culture polonaises en Israël. Dans toutes les grandes villes du pays, il y avait des librairies polonaises. La plus connue d'entre elles était Księgarnia Polska [Librairie polonaise] à Tel Aviv, tenue par un libraire originaire de Varsovie, Edmund Neustein, qui, avec sa femme Ada, est arrivé en Israël en 1958. « Notre librairie n'est pas uniquement à vocation commerciale » – disait Neustein. « C'était aussi un point de contact pour des amis qui s'y donnaient rendez-vous et aussi le lieu d'innombrables rencontres de gens qui, tous ensemble, s'intéressaient à la littérature polonaise<sup>19</sup>.» À la même époque, en plein centre de Tel Aviv, dans la rue Allenby, fonctionnaient trois librairies polonaises, celles de Neustein, du libraire cracovien Jan Fok et celle d'Ewa Szyper, maison fondée en 1948<sup>20</sup>.
- 41 La vague d'émigration de Pologne pendant cette période avait entraîné une demande croissante de textes en langue polonaise. On pouvait trouver alors un grand quotidien en langue polonaise, plusieurs publications périodiques, des hebdomadaires et des trimestriels.
- 42 Les titres les plus populaires étaient les deux quotidiens sortant alternativement trois fois par semaine de 1952 à 1958 – le *Nowiny Izraelskie* (publié les jours pairs) et le *Nowiny Poranne* (qui paraissait les jours impairs). De plus, se sont développés aussi deux journaux illustrés sortant toutes les deux semaines : *Echo Tygodnia* et *Przeгляд*<sup>21</sup>. Étaient également publiés de nouveaux hebdomadaires : *Od Nowa* et *Po prostu w Izraelu*. Avec l'arrivée de Pologne d'une nouvelle vague d'émigrés composée en grande partie de l'intelligentsia, la demande, notamment, d'un journal quotidien en langue polonaise s'était considérablement accrue. Ce fut d'ailleurs le groupe de journalistes nouvellement arrivés

qui proposa l'idée de publier un nouveau quotidien. C'est ainsi qu'au début de l'année 1958 est apparu un nouveau journal en langue polonaise, *Kurier Powszechny* qui, après fusion avec le *Nowiny Izraelskie* s'est transformé à partir d'octobre 1958, en *Nowiny Kurier*<sup>22</sup>. Ce journal était publié depuis 1958 comme quotidien, et, à partir de janvier 1992, il parut comme hebdomadaire<sup>23</sup>. Ce journal publiait des textes de nombreux écrivains, prosateurs et poètes qui avaient quitté la Pologne dans le cadre des vagues successives d'émigration vers Israël, comme par exemple Ida Fink, Ryszard Loew ou Natan Gross. Le dernier numéro de *Nowiny-Kuriera* a été publié en juillet 2009.

- 43 Une importante activité était d'autre part menée par les différentes associations d'originaires de Cracovie, de Łódź, etc. Il s'agissait d'amicales associatives dont l'objectif consistait notamment à apporter de l'aide aux nouveaux émigrés. Cette aide ne consistait pas en un soutien financier, puisque généralement les caisses des amicales étaient vides, mais servait plutôt à aider un nouvel *ole* grâce aux nombreux contacts dont disposaient les anciens membres de l'association. C'est de cette époque-là que date une histoire drôle très connue sur deux Israéliens, dont l'un est installé depuis plusieurs années déjà en Israël, mais ne parle toujours pas l'hébreu. À la question de son collègue de savoir comment il se débrouille, il lui répond tout étonné : « Mais qu'est-ce que ça veut dire, comment je me débrouille ? Tu sais très bien que je connais parfaitement le polonais<sup>24</sup> ».
- 44 Pendant cette période, de nombreux restaurants et cafés ont aussi été ouverts, comme par exemple le restaurant de Lipski à Jaffa, Dalia, situé sur le boulevard du bord de mer à Tel Aviv – appelé souvent *Warszawska Starówka* [La vieille ville de Varsovie] (son propriétaire était originaire de Varsovie) – ou encore la pâtisserie Łodzianka.
- 45 À l'assimilation des nouveaux *olim* aidait aussi l'Association des Juifs polonais, qui regroupait de nombreuses associations d'originaires, ainsi que l'un des Départements de l'Agence juive pour l'*Aliyah*<sup>25</sup> de Pologne sous la direction d'Ichak Grynbaum<sup>26</sup>. Ces organisations aidaient les nouveaux arrivants à faire leurs premiers pas dans leur nouvelle patrie, en leur suggérant souvent à qui ils devraient s'adresser pour trouver du travail ou en leur traduisant des documents en hébreu<sup>27</sup>.
- 46 Les Juifs polonais qui ont énormément contribué à la création d'un État israélien moderne restaient sous l'influence plus ou moins grande de la tradition et de la culture polonaises. Nous pouvons dire que pour de nombreux Juifs, la Pologne représentait un modèle de patrie ou du moins l'un des modèles utilisés dans la construction du nouvel État d'Israël. « L'émigration des années 1956-59 se composait essentiellement de Juifs polonais formés à l'époque socialiste – a déclaré l'un de mes interlocuteurs – et c'est grâce aux diplômes obtenus en Pologne que nous avons pu considérablement moderniser Israël. On pouvait le constater dans le domaine politique, culturel et dans la vie économique. »

## L'émigration de l'époque de Gomulka et ses liens avec la Pologne après 1989

- 47 L'arrivée en Israël constituait un tournant dans la biographie de chaque immigré et la politique d'Israël, à cette époque, conduisait à la création de l'identité d'un nouvel individu – celle du citoyen de l'État d'Israël. Presque la totalité de mes interlocuteurs manifestent clairement leur sentiment d'être Juifs israéliens. Cependant, l'analyse des interviews réalisées montre que dans la biographie de nombreux « Israéliens d'origine polonaise », trop de choses s'étaient passées pour les pousser à revenir et s'installer de

nouveau en Pologne après des années ; trop de choses s'étaient aussi passées pour les empêcher d'en ressentir la nostalgie.

- 48 Après 1989, presque tous mes interlocuteurs se sont rendus en Pologne au moins une fois et plus de la moitié y est allée à deux ou même à plusieurs reprises. Ces voyages en Pologne s'accompagnent du sentiment « d'être d'ici ». « L'Israélien polonais » perçoit tout à fait consciemment sa ressemblance avec les gens qui vivent en Pologne.
- 49 La plupart des personnes qui faisaient partie de « l'émigration de l'époque de Gomułka » au moment de quitter la Pologne, parlaient parfaitement le polonais. On pouvait l'observer au moment même où, après plusieurs dizaines d'années, ils revenaient en Pologne et constataient avec étonnement qu'ils comprenaient le polonais et qu'ils étaient toujours en mesure de communiquer dans cette langue.
- 50 Parmi les cent personnes avec lesquelles j'ai pu m'entretenir, presque toutes se sont décidées à parler polonais et plus de la moitié d'entre elles parlait un polonais très soigné. Il faudrait ajouter que beaucoup de personnes connaissaient par cœur et pouvaient réciter des poèmes polonais. Nous pourrions en déduire que la langue polonaise constituait dans leur biographie non pas un lourd fardeau, mais au contraire un facteur de renforcement de leur identité.
- 51 Rares sont, en revanche, les enfants des « Israéliens polonais » qui parlent polonais. Ils cultivent leurs origines d'Europe de l'Est plutôt comme une sorte de supplément à leur identité israélienne et ils ne ressentent aujourd'hui ni le sentiment de déchirement entre les deux pays ni la nostalgie. Ce qui, pour leurs grands-parents ou leurs parents, était une source de drames personnels et d'inquiétudes, n'est pour eux qu'une richesse de leur héritage. Cet héritage se limite souvent à la connaissance de quelques mots simples ou de quelques phrases.
- 52 Ainsi, Israël fut pour certains d'entre eux comme un amour soudain ou comme un coup de foudre, pour d'autres – la majorité – la solution existentielle optimale, et pour d'autres encore, une sorte « d'escale » occasionnelle en Asie.

## Épilogue

- 53 Les départs vers Israël ont atteint leur apogée en 1957 pour diminuer ensuite, ce qui était dû aussi bien à la diminution du nombre de candidats potentiels qu'à la limitation de l'émigration voulue par les autorités.
- 54 Outre l'émigration, les flux de population entre la Pologne et Israël pendant la période étudiée s'effectuaient aussi par le biais de départs temporaires en Israël (la raison principale en était la visite chez la famille), grâce à des voyages professionnels et au retour des personnes qui, auparavant, étaient parties pour vivre dans l'État juif. Il y a eu aussi des cas de personnes qui sont restées illégalement en Israël, mais ce n'était pas un phénomène significatif : cela concernait 86 personnes en 1958 et 10 en 1959.<sup>28</sup>
- 55 En 1960, lorsque la vague d'émigrés a quitté le pays, la population des Juifs restés en Pologne était évaluée à 30 000 personnes.<sup>29</sup>

## NOTES

1. Andrzej Rykała, *Przemiany sytuacji społeczno-politycznej mniejszości żydowskiej w Polsce po drugiej wojnie światowej [Les mutations de la situation socio-politique de la minorité juive en Pologne au lendemain de la seconde guerre mondiale]*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego [Éditions de l'Université de Łódź], 2007, p. 202.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Szymon Rudnicki, Marcos Silber (réd.), *Stosunki Polsko-Izraelskie (1945-67). Wybór dokumentów [Les relations polono-Israéliennes (1945-67). Documents choisis]*, Varsovie, Naczelna Dyrekcja Archiwów Państwowych, Archiwum Państwowe Izraela [Direction Générale des Archives Nationales, Archives Nationales d'Israël], 2009, p. 444 – Dépêche du Département d'Europe de l'Est, Ministère des Affaires Étrangères à Jérusalem adressé au député Katriel Katz à Varsovie.
6. Andrzej Rykała, *op. cit.*, p. 202.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*, p. 206.
9. *Ibid.*
10. Bożena Szaynok, *Z historii i Moskwą w tle, Polska a Izrael 1944-1968 [Avec l'histoire et Moscou en toile de fond, la Pologne et Israël, 1944-1968]*, Varsovie, IPN, 2007, p. 292.
11. A. Bonusiak, « Z ziemi polskiej do Izraela i Palestyny... 1939-1989 » [De la terre de Pologne en Israël et en Palestine... 1939-1989], in Edyta Czop, Elżbieta Rączy (dir.), *Z dziejów stosunków polsko-żydowskich w XX wieku [Des relations polono-juives au XX<sup>e</sup> siècle]*, Rzeszów, Instytut Pamięci Narodowej, Komisja Ścigania Zbrodni przeciwko Narodowi Polskiemu, Uniwersytet Rzeszowski [Institut de la mémoire nationale, Commission des poursuites des crimes contre la nation polonaise, Université de Rzeszów], 2009, p. 158.
12. *Ibid.*
13. Dépêche de Jakub Barmor (Jérusalem) envoyée à la mission diplomatique d'Israël à Varsovie ; le 28 janvier 1957, recherches effectuées dans les Archives Centrales du Sionisme, CAS S6/6026.
14. *Mifletg Poalej Erec Israël (Parti des Travailleurs de la Terre d'Israël)*.
15. Y. Friedler, *Absorption - how it works?*, « The Jerusalem Post », 13 avril 1957, p. 2.
16. E. Rostał, « Jak przyjmiemy olim z Polski » [Comment allons-nous recevoir les olim de Pologne], *Nowiny Izraelskie*, 14 septembre 1956, p. 2.
17. Cette appellation est apparue en raison de l'installation des Juifs venus de Pologne dans les années 1956-1959 dans le cadre de « l'émigration de l'époque de Gomułka ».
18. E. Bora, « Trzy grupy wśród olim z Polski » [Trois groupes au sein des olim de Pologne], *Nowiny Izraelskie*, 27 décembre 1957, p. 2.
19. Aleksander Klugman, *Polonica w Ziemi Świętej [Les objets de la culture polonaise en Terre Sainte]*, Wydawnictwo Literackie, Cracovie, 1994, p. 141.
20. *Ibid.*, p. 141.
21. Piotr Trojański, « Kontury Izraelskie Pismo Literackie » [Le profil des revues littéraires en Israël], in Janusz Kryszak (dir.), *Archiwum Emigracji. Studia- Szkice- Dokumenty [Archives de l'Émigration. Études-Essais-Documents]*, cahier 3, Toruń, Université Adam Mickiewicz, 2000, p. 301.
22. Information d'après le catalogue de la Jewish National and University Library, Givat Ram <http://aleph518.huji.ac.il/F/AXEIDI5GQK9UFMRSLY718UYGN1RH6PM9HD369JQ6YKGN68LH7-20593?func=full-set->

set&set\_number=000090&set\_entry=000001&format=999. Dans d'autres ouvrages apparait parfois une l'information inexacte quant à la date ; selon ces données, le journal *Nowiny Kurier* serait paru jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1958.

23. Aleksander Klugman, *Spojrzenie wstecz [Un regard sur le passé]*, Łódź, Oficyna Bibliofilów, 2000, p. 19.

24. Interview avec Aleksander Klugman, Tel Aviv, 20 juillet 2008.

25. *Aliyah* (hébreu) : immigration des Juifs vers Israël.

26. Député d'avant-guerre au Parlement polonais, signataire de la Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël en 1948.

27. E. Rostal, « Frontem do nowej aliji z Polski » [Regarder en face la nouvelle aliyah de Pologne], *Nowiny Izraelskie*, 6 juillet 1957, p. 2.

28. Bożena Szaynok, *op. cit.*, p. 294.

29. *Ibid.*, p. 209.

## RÉSUMÉS

In post-war Poland there were three mass emigration movements of Polish citizens with Jewish origins to Israel. In my paper I would like to concentrate on the emigration that took place between 1956 and 1959. It is the vast subject that cannot be presented fully in this short paper. Therefore I will focus only on some aspects concerning this issue. First of all, I will describe political and social situation that was present in the '50s in Poland. Secondly, I would like to indicate the reasons behind the Jewish mass emigration from Poland as well as its structure. Finally, I will present the problems, which the emigrants had to face while leaving Poland.

## INDEX

**Mots-clés** : aliyah, absorption, accommodation

**Keywords** : immigration

## AUTEURS

### EWA WĘGRZYN

Ewa Węgrzyn est diplômée du Département d'études juives de l'Université Jagiellon de Pologne, actuellement en dernière année de doctorat. Sa thèse de doctorat porte sur l'aliyah des Juifs polonais en Israël dans les années 1956-1959. Champs d'intérêt académique : les relations polono-juives après la Shoah et pendant le régime communiste en Pologne ainsi que l'histoire contemporaine d'Israël.